

AGENT D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

AGENT AFFECTE SUR LE POSTE

Nom de l'agent	
Grade actuel	Adjoint technique
Date d'arrivée dans le poste	1/03/2004
Temps de travail de l'agent	18h/semaine

IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre statutaire	Catégorie C, filière technique Grade : adjoint technique
Quotité de travail	51.43 %
Catégorie du poste au regard de la CNRACL	Sédentaire
Service d'affectation	Pôle Services Techniques
Responsable hiérarchique direct N + 1	Responsable suivi contrôles bâtiments
Fonction d'encadrement	Non

MISSIONS ET ACTIVITES

Définition générale du poste	Sous l'autorité hiérarchique du responsable du service, assure l'entretien des bâtiments communautaires et l'approvisionnement des consommables
Missions / Activités régulières	- Assurer le nettoyage et l'entretien des locaux en respectant méthodiquement le planning de travail. - Entretien des sols des espaces communs et des bureaux (aspirateur et lessivage). - Nettoyage du mobilier (tables, chaises, bureaux, étagères, ordinateurs, poignées de porte...). - Entretien des espaces du personnel (cuisine et salle de pause) - Nettoyage des toilettes et maintien de l'hygiène (approvisionnement en papier essuie main et papier hygiénique). - Gestion des poubelles dans le respect du tri sélectif. - Suivi et respect du planning d'intervention. - Veiller à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition - Veiller à ne pas endommager tout objet meublant, matériel et support pendant le processus de nettoyage - Respecter toutes les règles d'hygiène et sécurité - Rendre compte à qui de droit de tout dysfonctionnement ou de toute anomalie

	• Suivi du stock des produits ménagers
Activités occasionnelles	Néant

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Lieu	Centre Ressources Guer : 14h50/sem. , Centre de secours Guer : 5h00/sem. ,école de musique Guer : 5h50/sem. ,Grenier numérique Guer : 2h00/sem. ,Office Tourisme Guer : 1h00/sem.
Horaires	Voir planning semaine-type joint
Conditions d'exercice	Travail en intérieur Travail isolé Horaires soit tôt le matin ,soit tard le soir
Diplôme, permis, habilitations obligatoires	Le métier d'agent(e) d'entretien/de service est accessible sans formation particulière. CAP maintenance et hygiène des locaux
Particularité dans l'exercice du poste	<u>Modalités d'organisation du travail et contraintes :</u> L'agent(e) d'entretien/de service exerce son activité seul(e) ou en équipe. Les conditions de travail sont particulières : l'activité s'effectue debout et le rythme de travail peut être soutenu. La profession nécessite l'emploi de détergents et de produits à manipuler avec précaution. <u>Moyens mis à disposition :</u> -Chariot équipé pour le nettoyage -Eventuellement auto-laveuse <u>Avantages liés au poste :</u> <u>Avantages liés à la collectivité :</u> Régime indemnitaire, CNAS, avantages sociaux

RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes : responsable de pôle, responsable de service, équipe technique

COMPETENCES

Connaissances théoriques et savoir-faire	-Connaissance en techniques d'entretien des bâtiments - Connaissance des règles d'entretien d'un bâtiment et d'un ERP - Connaissance de la réglementation hygiène et sécurité - Sens de l'organisation et méthodologie du travail de nettoyage
--	---

	- Connaissances des propriétés, des précautions d'emploi et de stockage des différents produits de nettoyage - Notions de premiers secours
Savoir-être	- Sens du travail en équipe - Bonne gestion des priorités - Savoir rendre compte - Capacité de rigueur - Faculté d'autonomie - Disponibilité - Sens du relationnel

Fait à Malestroit
Le

Signature autorité territoriale

Signature agent